© Drogues Info Service - 23 septembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Mon père est alcoolique

Par Profil supprimé Postée le 22/05/2011 18:04

depuis plus de deux ans maintenant mon père est devenu alcoolique, il ne se rend pas compte du danger qu'il court ni du mal qu'il fait subir à ses proches. Il n'arrive pas à reconnaître qu'il a besoin d'aide, je voudrais savoir comment je peux l'aider. Merci d'avance.

Mise en ligne le 23/05/2011

Bonjour,

Vous êtes inquiète pour votre père et souhaitez l'aider. Vous dites qu'il ne se rend pas compte des conséquences de sa consommation pour lui mais également pour vous et votre famille. Il s'agit en effet d'une situation délicate car il est très difficile d'aider quelqu'un qui ne demande pas d'aide.

La seule chose que vous puissiez faire n'est cependant pas négligeable : lui dire ce que vous ressentez, vos inquiétudes, la peine que cela vous cause peut, progressivement, l'amener à prendre conscience de son problème.

Vous pouvez également, dans un moment où il est disponible pour l'entendre, lui dire que des lieux existent pour qu'il se fasse aider.

Il est toutefois important, même si cela est très difficile, de ne pas laisser sa consommation envahir votre vie. Vous devez vous concentrer sur votre avenir scolaire, professionnel, amoureux...

S'il souhaite parler de ce problème avec vous, vous pouvez bien sûr l'écouter. Mais sachez que vous n'y êtes pas contrainte si cela vous semble trop dur à supporter. Dans ce cas, vous pouvez lui donner l'une des adresses ci-dessous. Ces centres proposent un accueil en ambulatoire, c'est-à-dire pour des rendez-vous avec des professionnels de la dépendance (médecins, psychologues, travailleurs sociaux). L'accueil y est anonyme et gratuit.

Pour information, certains de ces centres accueillent aussi l'entourage afin d'apporter une aide à aider, mais également pour proposer un espace de parole qui peut permettre aux proches de se sentir moins seul.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8 h à 2 h) si vous avez envie d'en parler ou si vous avez d'autres questions. Votre père peut également nous contacter à ce même numéro.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA de l'hôpital Sainte Marie

87, avenue Joseph Raybaud Centre Hospitalier Spécialisé Sainte Marie **06009 NICE**

Tél: 04 93 13 57 66

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Voir la fiche détaillée

CSAPA La Caravelle

Chemin de Clavary **06335 GRASSE**

Tél: 04 93 09 56 83

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45

Service mobile : L'équipe de liaison et de soin en addictologie (constituée d'une infirmière et du médecin

addictologue) peut être appelée à la demande de tous les services de l'hôpital de Grasse (urgence,

gastro-entérologie, pédiatrie, etc.). **Substitution :** le mardi de 9h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45

Voir la fiche détaillée